



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

VIDE-GRENIERS LUNDI DE PAQUES / LUNDI PENTECOTE / AUTOMNE 2024

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le vendredi 15.03.2024 à 12 heures)

A remettre dans une enveloppe cachetée mentionnant « NE PAS OUVRIR – Manifestation d'Intérêt – Vide-greniers Lundi de Pâques / Lundi de Pentecôte / Automne 2024 »

Par courrier : Commune de Roquebrune-sur-Argens – Service Domaine Public – Rue Grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens ou en mains propres : Mairie annexe des Issambres – Place San Peire – Service Domaine Public 83380 Les Issambres

Renseignements : par tél 04.94.19.59.21 ou par mail : mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou kranavo@mairie-roquebrune-argens.fr

1. OBJET

Mise à disposition du domaine public communal pour l'organisation de vide-greniers sis Place Germain Ollier/Parking du jardin des Artichauts – quartier du Village le lundi 1^{er} avril 2024 de 5 heures à 20 heures et lundi 20 mai 2024 de 5 heures à 20 heures, et Complexe Calandri – quartier de la Bouverie le dimanche 27 octobre 2024 de 5 heures à 20 heures (sous réserves des conditions sanitaires et des éventuelles mesures gouvernementales appliquées).

2. LOCALISATION



Place Germain Ollier / parking du jardin des Artichauts



Complexe Calandri (Bouverie)

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Installation de vide-greniers :

- lundi 1^{er} avril 2024 de 5 heures à 20 heures sis Place Germain Ollier/Parking du jardin des Artichauts
- quartier du Village
- lundi 20 mai 2024 de 5 heures à 20 heures sis Place Germain Ollier/Parking du jardin des Artichauts
- quartier du Village
- dimanche 27 octobre 2024 de 5 heures à 20 heures sis complexe Calandri – quartier de la Bouverie

Toute Association ou toute société Organisatrice requise souhaitant candidater à l'organisation de tout ou partie de ces évènements devra faire parvenir sa candidature au service domaine public sis place San Peire 83380 Les Issambres : mission de gestion des candidatures et de l'installation des exposants conformément à la législation de vente au déballage

Redevance fixe de 106 euros (frais forfaitaires de gestion inclus) par vide-greniers conformément aux tarifs fixés par Décision Municipale

Redevance annuelle variable : % du chiffre d'affaires (à compléter par le candidat)

Sous réserves des conditions sanitaires et des éventuelles mesures gouvernementales appliquées.

4. PIECES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet)

- courrier de manifestation d'intérêt
- copie de la carte d'identité du demandeur ;
- extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité ;
- plan côté ou à l'échelle précisant l'implantation du dispositif (descriptif et disposition des différents stands), détail des prestations proposées et des abords de l'installation projetée (trottoirs, mobiliers urbains, arbres, plantations...);
- attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité (*une attestation couvrant la période d'occupation du domaine public pourra être remise a posteriori au plus tard 1 mois avant le commencement de la période d'exploitation*).

5. CRITERES

2 critères de sélection seront appliqués pour départager les offres :

- * Montant de Redevance variable – 40 %
- * Qualité des prestations proposées – 60 %

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A _____, le

Signature du demandeur